

PUBLICITÉ

Publireportage commercial

RIE III, imposition des entreprises dans le canton de Vaud En route vers un équilibre fiscal

Derrière l'acronyme RIE III se cache une réforme indispensable, celle de l'imposition des entreprises. La population vaudoise se prononcera le 20 mars prochain sur un projet cantonal qui a pour objectif de renforcer la compétitivité économique et la cohésion sociale du canton. Décryptage d'une réforme qui consacre un nouvel équilibre fiscal.

Jusqu'à maintenant, les cantons peuvent accorder des statuts spéciaux à certaines entreprises – dont l'essentiel des activités est déployée à l'étranger – et leur permettre ainsi de bénéficier d'une imposition basée uniquement sur les revenus liés aux affaires réalisées en Suisse. Cette pratique, quand bien même présente sous des formes diverses et variées dans d'autres Etats, ne répond désormais plus aux standards internationaux de la fiscalité. La Confédération s'est donc engagée, depuis

quelques années, en faveur d'une politique à la fois plus transparente et plus équitable en matière de fiscalité des entreprises. Les réflexions menées jusqu'à l'été dernier ont débouché sur la troisième réforme de l'imposition des entreprises (RIE III), actuellement débattue aux Chambres fédérales.

Adapter la fiscalité

Le Conseil d'Etat a décidé d'agir sans attendre pour adapter la fiscalité vaudoise à cette nouvelle réalité. Aujourd'hui, les entrepri-

ses implantées dans le canton de Vaud sont imposées sur leurs bénéfices au taux ordinaire de 22%. D'autres peuvent se voir accorder un statut spécial, qui leur permet de s'acquitter d'un impôt de l'ordre de 10% en fonction des tâches administratives développées en Suisse. La RIE III vaudoise a dès lors pour but de supprimer ces régimes particuliers et, de fait, les disparités en matière d'imposition des bénéfices des sociétés. Soutenue par l'ensemble du Conseil d'Etat, les représentants des partis de droite, de gauche et du centre ainsi que par les organisations économiques et certains syndicats, cette réforme prévoit un taux unique d'imposition des bénéfices de 13,79% pour toutes les entreprises installées dans le canton. Les sociétés à statuts verront ainsi leur charge fiscale augmenter tandis que les PME locales bénéficieront d'une dimi-

nuition de leur facture d'impôts. Un impôt sur le bénéfice de 13,79% présente l'avantage de permettre au canton de Vaud de maintenir sa compétitivité fiscale sur le plan national et international. Il devrait en outre servir à retenir les sociétés à statuts dans le canton et donc à préserver des emplois.

Une chance

La troisième réforme de l'imposition des entreprises constitue donc une chance pour les Vaudoises et les Vaudois de rétablir un équilibre fiscal et de consacrer une véritable équité entre les entreprises au moment de s'acquitter de leurs impôts. Elle devra par conséquent être plébiscitée lors du scrutin du 20 mars prochain.

Jean-Pierre Nicolau
avec Anne-Sophie Narbel,
Centre Patronal



Votre déclaration vous paraît complexe ?
Faites confiance à nos experts...



LAUSANNE • GENEVE

Fidulem • Av. Mon-Repos 24 • CH - 1005 Lausanne • Tél. +41 21 613 25 25
• Rue du Mont-Blanc 9 • CH - 1201 Genève • Tél. +41 22 316 00 20

www.fidulem.com

Fiscalité

(Personnes physiques - Indépendants - Sociétés)

Conseils • Expertises

Comptabilité • Gestion • Révision

(Accès en ligne à nos logiciels comptables)

Administration • Juridique



• FISCALITÉ

- Etablissement de la déclaration fiscale pour salariés, indépendants et sociétés (tous les cantons)
- Conseils fiscaux spéciaux, en matière immobilière et de succession notamment
- Planification fiscale en lien avec la prévoyance et la cessation d'activité

• COMPTABILITÉ

- Etablissement de la comptabilité pour les sociétés et les indépendants

DEPIGEST SA
114, rue du Rhône
CP 3174
CH-1211 Genève 3
Tél.: +41 22 787 07 70

DEPIGEST SA
30, avenue du Léman
CH-1005 Lausanne
Tél.: +41 21 552 01 72

FIDUWORLD

votre fiduciaire sur la Riviera

• Déclaration d'impôts

- Comptabilité, fiscalité • Administration
- Conseils d'entreprise • Conseils fiscaux, TVA
- Conseils juridiques • Gestion de salaires

Tarifs intéressants
Pour les entreprises et les particuliers

Faites appel à **Fiduworl!**

www.fiduworl.ch
+41 21 312 05 72 | +41 78 601 49 70

SWISS FIRMS
member

Défense du français

www.defensedufrancais.ch

**Profitez de votre abonnement à 100%!
Suivez l'info en temps réel
avec la plateforme numérique.**

Quel que soit le support, suivez l'actualité en temps réel et retrouvez en ligne tous les articles de votre journal préféré, enrichis de multiples développements, analyses, commentaires, vidéos, photos et infographies animées.

Activez votre compte digital et profitez
de votre abonnement à 100% sur 24heures.ch/activez

24heures

24 Commerce

Entrez en contact avec vos futurs clients en communiquant dans les pages

spéciales «fiscalité»

des **8 et 22 mars**

Délai de réservation: mardi 1^{er} mars

Pour une offre personnalisée, contactez-nous au 021 349 50 50 ou publicite.lausanne@tamedia.ch